



# POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES



LabSoft

LabSoft est engagée dans une démarche globale de durabilité qui se déploie notamment sur sa politique d'achats.

Nos fournisseurs doivent répondre aux principes de durabilité, à savoir respecter à minima la réglementation en vigueur en termes de droits de l'Homme, de respect de l'environnement et d'éthique des affaires.

## POLITIQUE D'ACHAT

Sont considérés en priorité les fournisseurs suivants :

- les petits fournisseurs locaux (région Occitanie)
- les entreprises engagées dans une démarche durable
- les entreprises adaptées (surtout pour les goodies et matériel de bureautique)
- les fournisseurs actuels (relations au long terme)

## PROCEDURE DE SELECTION DES FOURNISSEURS

LabSoft travaille principalement avec des fournisseurs locaux (région Occitanie) et respectueux des ODD (respect des droits de l'Homme, de l'environnement, des règles éthiques, ...), et favorise ainsi le développement du tissu industriel et tertiaire local, en favorisant également les petites structures (TPE, artisans).

Lorsque le fournisseur local n'atteint pas les objectifs ci-dessous mentionnés, alors nous nous tournons vers des fournisseurs hors région :

- un doute existe sur son respect des ODD
- le délai de livraison est trop long et compromettant pour LabSoft
- le prix est trop onéreux (20% ou plus au-dessus du tarif de la concurrence hors région)
- la qualité de la prestation ou du produit n'est pas à l'attendu (retour d'expérience)

Quant à eux, les fournisseurs locaux sont souvent choisis par connaissance ou recommandation. Nous estimons qu'ils doivent aussi partager nos valeurs (humain, bienveillance, éthique, ...). Nous privilégions les relations d'affaires sur le long terme, en amont comme en aval. Aussi si le fournisseur respecte les conditions énumérées, nous poursuivons la relation et ne cherchons pas à changer de fournisseur.

Nous privilégions également les sociétés qui sont labellisés Ecovadis ou de tout autre label RSE reconnu, nous garantissons un engagement durable avéré.

Est systématiquement refusée toute relation d'affaires avec un fournisseur pour lequel est avéré ou subsiste des doutes concernant :

- le travail d'enfant ou le travail dissimulé
- le non-respect des droits de l'Homme ou du droit du travail avec ses salariés
- le non-respect de l'environnement (pollution notamment trop importante ou empreinte

carbone trop significative)

- le non-respect des règles éthiques (anti concurrence, conflit d'intérêts, corruption, ...)
- tout manquement significatif sur des questions de développement durable.

## ENGAGEMENT COLLECTIF

Nous engageons l'ensemble de nos collaborateurs dans cette démarche, et déployons cette politique d'achats à tous les échelons de l'entreprise (du service RH au service informatique).

Fait à Labège, le 10/01/2022

Edouard DELPY  
Président

